

Le Tact

Taha Hussein

Kawkab al-Charq — 7 mai 1933

Les circonstances politiques ont beaucoup de tact — un tact infiniment raffiné, une sensibilité aiguisée, une susceptibilité profonde, une constante anxiété du lendemain, une vigilance soutenue sur ce qui pourrait être dit, une crainte intense de ce qui pourrait être dit, un soin jaloux que l'on ne pense que du bien de ceux qui le possèdent, et que l'on ne dise que du bien d'eux. Et ce tact, tel qu'il apparaît, doit compter parmi les forces puissantes à l'œuvre dans notre vie politique. C'est peut-être la force qui a le plus contribué au maintien du présent ministère en place jusqu'à maintenant ; et nous n'exagérons ni ne nous écartons de la vérité en disant que c'est précisément ce tact qui a maintenu le présent ministère debout après les incidents de Badari, quand tout, autour de lui, était pourri, quand tout, à son sujet, s'était dissous, quand même ses amis ne pensaient plus que le pire de lui, quand même ses alliés avaient la plus mauvaise opinion de lui, quand même ses propres piliers et colonnes s'étaient retournés contre lui, quand la terre avait tremblé sous lui et le ciel s'était assombri au-dessus de lui, et que l'on disait que c'était l'affaire d'un jour ou d'une partie de jour avant que le mal ne fût dévoilé, que l'obscurité ne se dissipât, que la vérité ne retrouvât sa place, que les affaires ne fussent restituées à leurs propriétaires légitimes, et que fût ôtée à l'Égypte cette autorité que la justice avait consignée au dossier comme ayant fait du supplice un instrument de gouvernement. Personne n'aurait calculé que le président du Conseil continuerait à porter les fardeaux du pouvoir après s'être déchargé de Maher Pacha, de Dawes Pacha et d'Abd al-Fattah Pacha Yahia — si ce n'est pour ce tact, ce tact abondant, raffiné et sensible, qui avait refusé que l'expérience s'achevât par la tragédie de Badari, que la vie politique d'un homme comme Sidqi Pacha se terminât par cette affaire sordide et honteuse, si bien que le ministère fut reconstitué, que le président du Conseil fut confirmé dans son poste, et que les événements furent mis en demeure d'attendre une occasion plus nette et plus limpide pour qu'il quittât le pouvoir avec l'apparence d'une conscience claire et des mains propres. Et quelques semaines à peine s'écoulèrent avant que la maladie ne fondît sur le président du Conseil, et que des preuves claires et des arguments irréfutables ne vinssent établir que l'homme n'était plus capable de supporter les charges du gouvernement et d'assumer les fardeaux du pouvoir.

Et les gens dirent, avec quelque chose de compassion et de commisération, que l'homme démissionnerait — soit par égard pour lui-même, soit qu'on le congédiât par égard pour sa santé. Mais ce tact, ce tact raffiné et sensible, estima qu'il ne convenait pas d'écarter l'homme du pouvoir alors qu'il était malade, alors que le poids de sa maladie ne s'était pas encore allégé, puisqu'il pourrait être bon de lui laisser le temps de réfléchir et de juger par lui-même, de voir lui-même que son bien et le bien de sa patrie résidaient dans sa démission — de sorte que, le poids de la maladie s'étant quelque peu allégé, il chercha sa guérison à pas lents : il ne démissionna pas, et le tact raffiné et sensible n'osa pas lui rappeler la démission, ni faire de sa révocation le sujet d'une réflexion.

Et partout où existait ce tact raffiné et sensible, se trouvaient aussi ceux qui le convoitaient et qui abusaient de son exploitation, s'y livrant par tous les moyens variés et l'abordant par tous les chemins divers. Le président du Conseil, ayant senti en lui-même une certaine incapacité à assumer une partie de ses charges sans se décharger de la totalité de son fardeau, remania le ministère et se dessaisit du ministère de l'Intérieur, estimant cela suffisant — et le tact délicat et sensible ne put se résoudre à le pousser au-delà de ce court pas, ni à l'entraîner plus loin que la distance qu'il avait parcourue, s'arrêtant là où il s'était lui-même arrêté ; si bien que le ministère rapiécé porta les charges du gouvernement avec une claudication et une boiterie visibles et perceptibles, tandis que les intérêts publics, tout au long de cette période, subissaient toutes sortes de coups — les uns négligés, les autres au point mort, d'autres encore menés autrement qu'il ne convenait.

Jusqu'à ce que la situation se troublât, que les gens criassent, et que Égyptiens et Anglais déclarassent qu'il était incompréhensible d'abandonner les affaires d'un pays comme l'Égypte à un ministère incapable de les mener, car il était vide de compétences — rien en lui sauf son chef, et il était malade — et que tout appelait ce ministère à démissionner, ou à être amené à démissionner, ou à être congédié.

Mais la démission du ministère était difficile tant que le Parlement siégeait, car le Parlement ne pouvait survivre sans lui — il partirait s'il partait, et resterait s'il restait. Le Parlement était calme et rassuré, tenait ses séances dans la paix et la tranquillité, et les levait dans la sérénité et la quiétude. Il n'avait rien produit, rien changé, et n'avait rien fait qui pût lui être reproché ou imputé à faute — de sorte qu'il était on ne peut plus difficile, pour ce tact, ce tact délicat et sensible, de laisser le ministère

démissionner et de voir la dissolution du Parlement en suivre. Ce qui convenait donc au tact raffiné et sensible, c'était que le ministère demeurât jusqu'à ce que le Parlement eût achevé sa session ; et le terme du Parlement était proche, la Constitution lui ayant fixé cinq mois — cinq mois qui s'achèveraient en mai — qu'il n'y eût donc tout changement qu'après la dispersion du Parlement.

Mais je vous l'ai dit : partout où existait le tact raffiné et sensible, existait aussi celui qui le convoitait et en abusait. Et il est manifeste que les propos qui circulent depuis quelques jours dans les journaux sur la prolongation de la session parlementaire au-delà du terme que la Constitution avait fixé ne sont rien d'autre qu'une manifestation de l'exploitation de ce tact raffiné et sensible. Tant que le Parlement travaille, le ministère doit rester debout — qu'il travaille donc, qu'il travaille encore, et que les raisons de son travail s'étendent jusqu'au terme le plus lointain possible, jusqu'à l'horizon le plus reculé accessible. Dans le discours du Trône qui ouvrit la session parlementaire, il y avait ample matière au travail comme à l'espoir — les promesses y fourmillaient, et des lois et des projets y étaient mentionnés, presque innombrables ; que la session parlementaire se prolonge donc jusqu'à ce que les promesses se réalisent, que les lois et les projets soient soumis au Parlement, que le Parlement les étudie et statue, et que le ministère gagne par cette préparation un mois, ou deux, ou plus d'un ou deux mois. Et qui sait — peut-être le destin, pendant ce temps, l'oubliera-t-il et s'en détournera-t-il, le laissant sous la protection de l'oubli et de l'indifférence ; et qui sait — peut-être le destin, pendant ce temps, soulèvera-t-il de tels événements et de telles épreuves qu'il changera la voie de la politique, ajoutera un nouveau délai au sursis du ministère, et lui accordera quelque prolongation d'existence, fût-ce pour peu de temps. En tout cas, le ministère gagnera quelque portion de survie qu'il était sur le point de perdre s'il avait laissé la session parlementaire s'interrompre là où la Constitution avait fixé sa limite. Et qui donc, quand l'occasion se présente, s'en détourne — ou quand la vie se prolonge, la renonce ? Qui donc ne savoure pas ces vers du vieux poète :

Passe voir May avant que le voyage ne la jette □ loin, ou qu'une séparation n'en finisse Car s'il ne reste qu'un adieu d'une heure □ peu c'est, mais ce peu m'est profitable

Oui — que la session parlementaire soit prolongée, et que le ministère reste, jusqu'à ce que le destin ne laisse plus nulle voie ouverte à un guide vers la survie. Et si les objecteurs disent : comment le

Parlement peut-il travailler alors que le président du Conseil est parti à l'étranger pour se soigner ? Je réponds aisément : le Parlement a travaillé avec le président du Conseil malade ; et les distances ont été abolies de nos jours — le président du Conseil est parfaitement capable d'insuffler son souffle au Parlement depuis l'Europe, comme il était capable de lui insuffler son souffle depuis Zamalek ! Rien, donc, n'empêche que la session parlementaire soit prolongée, et que le ministère jouisse de quelque portion de vie.

Tel fut le raisonnement des raisonneurs, et telle fut, selon toute vraisemblance, la réflexion des réfléchissants, et telle fut l'influence exercée par ce tact raffiné et sensible sur notre vie politique — et telle est l'influence que l'on voudrait faire exercer une fois de plus à ce tact sur notre vie politique. Mais ce qu'il y a d'étrange dans ce tact, c'est qu'il est raffiné et sensible en ce qui touche le ministère et son chef, et en ce qui touche le Parlement et ses membres — mais personne ne ressent sa délicatesse ni sa sensibilité en ce qui concerne la vie de ce peuple lui-même, car personne n'a demandé quand les douleurs de ce peuple prendraient fin ; personne ne s'est soucié de l'indignation de ce peuple dans l'affaire de Badari ; personne ne s'est tourné vers les intérêts de ce peuple que la maladie du président du Conseil avait paralysés, et que son voyage va paralyser à son tour. Il était véritablement du devoir de ce tact d'être juste dans sa finesse et dans sa sensibilité, de veiller au bon regard porté sur le peuple et ses intérêts avec autant de soin qu'il veille au bon regard porté sur le ministère et le Parlement — s'il n'était pas possible que le souci du peuple et de ses intérêts l'emportât sur le souci du ministère et de sa pérennité.

Mais les jours sont plus forts que le tact, si raffiné soit-il, si vive soit sa sensibilité ; plus forts que le ministère, si ardemment qu'il aime la vie et désire durer. Il est possible — il est même probable — que les jours sourient à ce tact, à sa finesse et à sa sensibilité ; et possible que les jours sourient au ministère et à son exploitation de ce tact. Tout cela est possible — tout cela est même probable — surtout si les jours devaient avoir un allié fidèle qui ait leur force et leur capacité d'ironie et de sourire. Et cet allié fidèle et puissant, c'est la patience du peuple face aux épreuves, et sa puissance à se moquer des calamités.